

Description

Les *Comment ça marche ? ... sur la route* sont des formations de bases destinées au personnel des ministères et organismes de la fonction publique québécoise. Elles ont pour but d'expliquer divers aspects du fonctionnement de l'Assemblée nationale.

Formations

Trois formations de bases sont offertes :

1. L'ABC de l'Assemblée nationale
2. Démystifier les commissions parlementaires
3. Contrôle parlementaire et reddition de comptes

Contenu

Voici les différents points qui sont abordés dans chacune des formations :

| L'ABC de l'Assemblée nationale | Démystifier les commissions parlementaires | Contrôle parlementaire et reddition de comptes |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Les rôles du député - La séparation souple des pouvoirs - Cadre légal et réglementaire - Processus d'adoption d'une loi - Les commissions parlementaires - Processus décisionnel - Composition de la Chambre - La présidence - La table des greffiers - Le contrôle parlementaire - L'intervention d'un député - La liberté et le temps de parole - Notions temporelles - Horaire hebdomadaire | <ul style="list-style-type: none"> - Historique - Cadre légal et réglementaire - Types de commission - Composition (43e législature) - Exemples de mandat - Salle de commission - Répartition du temps - Types de consultations - Étude détaillée d'un projet de loi - Étude des crédits budgétaires - Types de mandat - Types de séances - Le contrôle parlementaire - Horaire hebdomadaire | <ul style="list-style-type: none"> - Les rôles du député - La reddition de comptes - La séparation souple des pouvoirs - Différentes mesures de contrôle parlementaire - Les votes de confiance - Les débats - Les motions du mercredi - Les périodes des questions et réponses orales - Les mandats de reddition de comptes - La Commission de l'administration publique - Personnes désignées - L'étude annuelle des crédits budgétaires |